

Québec, le 1<sup>er</sup> février 2024

Monsieur Simon Jolin-Barette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

La présente répond à la question posée par la députée de Westmount – Saint-Louis le 7 décembre 2023 concernant les délais dans le dépôt du prochain Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2027.

Le 14 décembre dernier, j'ai lancé le *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028* à la suite de plusieurs consultations avec les communautés LGBTQ+, y compris les spécialistes du domaine, et du travail concerté de 25 ministères et organismes gouvernementaux. Je souhaitais que nous prenions le temps de bien faire les choses et je crois que nous avons réussi.

Appuyé par un investissement de 19,7 M\$ sur cinq ans, auquel s'ajoutent 4 M\$ pour renforcer la capacité de coordination du Bureau de lutte contre l'homophobie et la transphobie, ce plan est consacré à améliorer la qualité de vie des personnes LGBTQ+, notamment en soutenant les organismes qui travaillent auprès des personnes de la diversité sexuelle et de genre. Grâce à cette aide financière, les organismes communautaires pourront consolider et améliorer leur offre de services.

...2

Le Plan d'action prévoit la mise en œuvre de 44 mesures déployées selon 5 grandes orientations :

- Orientation 1 : Reconnaissance de la diversité sexuelle et de genre
- Orientation 2 : Respect et exercice des droits
- Orientation 3 : Renforcement du milieu communautaire et des réseaux de soutien aux personnes LGBTQ+
- Orientation 4 : Accès aux services publics et adaptation de ceux-ci
- Orientation 5 : Renforcement de la cohérence et de l'efficacité des actions

En somme, je suis très fière de ce nouveau *Plan d'action gouvernemental de lutte contre l'homophobie et la transphobie 2023-2028* qui réaffirme l'engagement du gouvernement du Québec envers les droits, la dignité et le bien-être des personnes de la diversité sexuelle et de genre.

Veillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, mes salutations distinguées.

La ministre responsable de la Condition féminine,



Martine Biron